



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB, KABVS - 08.11.2019

Numéro de publication: KK03-0000010913

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites des districts de Martigny et d'Entremont, Rue du Léman 29, 1920 Martigny

Suspension de la procédure de faillite BAR LES ARCADES SARL

Débiteurs:

BAR LES ARCADES SARL

Place du Pré-de-Foire, 1920 Martigny

Suisse

Date de l'ouverture de la faillite : 26.08.2019

Date de suspension: 30.10.2019

Montant de l'avance de frais: CHF 3'500.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 18.11.2019

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites des districts de Martigny et d'Entremont

Stéphane Maramigi, Substitut

Rue du Léman 29

1920 Martigny